

CONSEIL MUNICIPAL du 16 février 2023

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 16 février à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 9/02/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Julien BONNET, Karine BOISSONNEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Myriam COUTANCEAU (pouvoir à Déborah DUBUIS), Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Benoit LOISEAU, Olivier LARMANJAT.

Mme Karine BOISSONNEAU a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE : Le procès-verbal de la séance du 19 JANVIER 2023 est approuvé à l'unanimité.

1- Appel d'offre MAM lots infructueux

Nous avons repris contact avec Mr Belliard (BT Conseil) qui a relancé 4 à 5 entreprises pour les 4 lots infructueux (charpente, électricité, plomberie, photovoltaïque). Une seule entreprise a répondu à ce nouvel appel. L'entreprise CG Godrie a répondu pour les lots Electricité et photovoltaïque. A priori, CG Godrie pourra aussi se positionner sur le lot plomberie. L'entreprise DUGUET devrait répondre sur le lot Charpente la semaine prochaine.

Pour le Rocher Branlant, le lot plomberie devait être fait par l'entreprise Lahaye. Monsieur le maire a été contacté par l'entreprise Lahaye pour lui indiquer qu'il ne répondra pas pour le Rocher Branlant, ni la MAM car il a trop de travail.

Dès que nous aurons des devis à proposer, ils seront transmis au conseil municipal pour validation au plus vite.

2- Commande panneaux adressage

Nous nous sommes rapprochés de la Poste, de Monsieur BRUSSON pour avoir des devis. Le Conseil municipal valide le devis de la poste à 11983 €.

3- Point travaux lotissement Les Genêts

Thomas Michonneau nous fait le compte rendu du chantier pour le lotissement les Genêts. Au niveau voirie, c'est dégrossi. Les réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone vont commencer début de semaine prochaine. L'assainissement doit se finir en fin de semaine. JDO interviendra vers le 15 mars pour faire l'escalier qui descend vers la résidence ainsi qu'un mur de soutènement pour le parking.

Bouygues fait la tranchée pour emmener le courant côté résidence le 25 février.

Lotissement : Les champs Berton :

Nous avons reçu deux propositions pour la dépose des 5 candélabres. Mais ce sont deux propositions totalement différentes. La GFTP nous a fait une proposition à 2.500 TTC pour la dépose des mats, et les massifs mais ne font pas les branchements électriques.

Bouygues (Mr Brice Grezeleau) a fait une proposition pour la dépose des 5 candélabres sans enlever les massifs pour la somme d'environ 4.000€ TTC. Bouygues pourra nous faire un autre devis pour la repose dans le lotissement des Peupliers.

Le Conseil municipal valide le devis de Bouygues pour l'ensemble des travaux.

4- MNT prévoyance des agents

Dans le privé, la prévoyance est déjà obligatoire. Dans la fonction publique cela va être obligatoire au 1/1/2025 et pour la santé obligatoire au 1/1/2026.

Le groupe MNT a eu rdv avec la mairie et quelques agents. Il a présenté la Prévoyance à différents agents. Plusieurs agents ont déjà souscrit à la MNT à titre privé car de cette façon, dès l'entrée en vigueur (obligatoire) ils n'auront pas de délai de carence d'une année.

Monsieur le maire indique au conseil municipal que la commune devrait souscrire à compter du 01/01/2024.

Le Conseil municipal accepte que la commune souscrive à la MNT Prévoyance à compter du 1/1/2024 dans la mesure du possible.

5- Parking rue des Vieilles Forges

Une réunion a eu lieu avec Mr Kevin Drion et Mr Nicolas Robert de Saint Vincent de chez Ribouleau Monosem, plusieurs points ont été évoqués :

- L'entreprise montre un grand intérêt pour la MAM. Elle pourrait proposer le service aux enfants de ses salariés.
- Peut-être louer un logement du projet Logements Jeunes
- Une demande de quelques places de parking sur la partie mise en sens unique de la rue des Vieilles Forges. Acceptée par le conseil.
- Revoir l'éclairage des ronds-points : étude en cours

6- Travaux E.U Foyer Rural

Thomas Michonneau, nous informe que l'entreprise ROY TP est intervenue sur la canalisation des EU. Cette canalisation passe sous la cantine et file vers la station d'épuration. Un regard était en mauvais état et le tuyau était écrasé. Tout a été réparé et l'enrobée, les bordures, et le regard ont été préservés. Le regard a été remonté d'1m 50. Les pommiers devant la salle des fêtes ont été arrachés car ils salissaient la voirie. Deux érables et un pin parasol ont été replantés.

7- Fête communale

La commission s'est réunie et la date du vendredi 7 juillet 2023 a été retenue. Le repas sera dans le même thème. La commission recherche un groupe.

8- Questions diverses

Le recensement touche à sa fin le 18/2/2023. Un premier constat est fait à savoir qu'il devrait y avoir une légère augmentation du nombre d'habitants malgré un nombre important de maisons vides ou secondaires. Il va y avoir 1,5 personnes par maison. Aujourd'hui, il y a une vingtaine de personnes qui ne veulent pas se faire recenser.

Au mois de d'octobre nous avons voté la dotation globale des agents recenseurs et l'indemnité allouée est de 1447€ pour les deux agents recenseurs. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il est d'accord d'allouer aux agents recenseurs une indemnité totale de 1.000€ chacun. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Mr Guillaume Gautier-Boutoille souhaite proposer une activité musicale et plus particulièrement la découverte de la guitare. Il demande s'il est possible d'avoir la gratuité de la salle de musique jusqu'à fin août 2023 et s'il continue, de louer la salle. 19€/h avec sa guitare et 21€/h si prêt guitare. Le conseil municipal est d'accord pour lui prêter la salle gratuitement jusqu'à fin août 2023.

Nous avons reçu une demande de Mr Yves Hucteau qui a contacté l'entreprise CHARRIER pour réaliser les travaux de revêtement de sa cour. Il nous demande de prendre en charge les travaux du trottoir devant chez lui pour la somme de 732 € HT. Le Conseil municipal refuse la demande de Mr Hucteau Yves.

Eclairage du stade. Suite à la réunion qui a eu lieu à l'Absie, avec le club de foot SCALMC, une remise en état de l'éclairage s'impose. Mr Valentin Marquois va s'occuper de faire les demandes auprès de SEOLIS. Mr Le Maire souhaite que les travaux soient pris en charge à 70% par le Sieds. Une nouvelle étude a été demandée via Mr Rousselot responsable du secteur nord des DS. Une demande de devis sera aussi faite à Mr Picherit Serge.

Mr NOGRET demande quand le chemin qui mène à la grotte soit fait en enrobée. La commission voirie est chargée d'étudier les travaux à réaliser.

La secrétaire de séance

Karine BOISSONNEAU

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU